

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 avril 2024

Le vingt-neuf avril deux mil vingt-quatre, à 20 H 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Jean Pierre BRÉTHOUS, Maire.

Nombre de conseillers élus	de	15
Conseillers en fonction	en	13
Conseillers présents représentés	et	13

Étaient présents : Thierry CLAVÉ, Françoise DUPIELLET, Jean-Luc DOUMENJOU, Monique LACROUTS, Elodie GICQUEL, Mélanie BOGNENKO, Karine RICAUD, Anne MANDON et Bernard BALLAND.

Absents excusés : Philippe LIBIER, Joël BATS et François BOCQUET.

Procurations : Philippe LIBIER à Bernard BALLAND, François BOCQUET à Thierry CLAVÉ et Joël BATS à Françoise DUPIELLET.

Secrétaire de séance : Karine RICAUD.

Date de convocation 22.04.2024

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 25.03.2024 :**

**le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25.03.2024.

• **DCM 2024/15 : Délibération portant suppression d'un emploi permanent :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de l'avancement de grade d'un agent technique à temps NON COMPLET au 1<sup>er</sup> janvier 2024, (DCM 2023-34 du 07.12.2023 création de poste d'agent technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet) il convient de prévoir la suppression d'un emploi permanent à temps NON COMPLET d'agent technique territorial,

**Le Conseil Municipal,**

VU le Code de la fonction publique,

VU l'avis favorable du Comité social territorial en date du 18 mars 2024,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :**

- de supprimer un poste permanent à temps NON COMPLET d'agent technique territorial (catégorie C),

- la présente délibération prendra effet à compter du 01.04.2024

Le tableau des effectifs est modifié de ce fait à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, il se compose comme suit :

<b>GRADES TITULAIRES OU STAGIAIRES</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIF INSCRIT</b>	<b>EFFECTIF POURVU</b>	<b>DONT TEMPS NON COMPLET</b>
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	
ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	1
<b>TOTAL</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

L'organigramme de la collectivité est modifié en conséquence de l'évolution des postes.

Transmission en Préfecture 30.04.2024

- **DCM 2024/16 : Intégration parcelle C 736 dans le domaine public communal :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'acquisition des terrains proches de la salle polyvalente, (DCM 2023-28 acquisition terrains consorts Gassiot). Il convient de régulariser la parcelle C 736, acquise pour l'euro symbolique, afin de la positionner dans le domaine public de la commune (cette parcelle étant déjà sur la voirie communale de la route de Gaillères).

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** d'intégrer la parcelle C 736 d'une contenance de 59 ca située route de Gaillères dans le domaine public de la commune.
- **autorise** M. le Maire à signer toutes les pièces administratives se rapportant à son exécution.

Transmission en Préfecture 30.04.2024

➤ **Site internet, Mise en place et formation ALPI à prévoir :**

Le conseil municipal valide le fait de prendre Sandrine Laoué, stagiaire DU au secrétariat de mairie afin d'aider le conseil municipal en juin à mettre en place le site internet. La mise en service souhaitée est juillet 2024.

Elle assurera également le remplacement du secrétariat de mairie (18h en juillet).

➤ **Questions diverses :**

\*préparation 8 mai 2024 :

Les Divinos seront absents car une cérémonie est organisée à Grenade à la même heure. L'office religieux à St Maurice se tiendra à 10h30, Romain Auguchon et Elise Bréthous sont sollicités pour assurer la prestation musicale.

Cérémonie aux monuments 11h45, et vin d'honneur à la salle des fêtes ensuite. RDV de la commission anciens combattants 9h45 à la salle polyvalente.

\*Relecture du Plan Communal de Sauvegarde suite mise à jour :

Le Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour en 2023 suite à la démission d'un élu. Les différentes cellules de crise ont été revues et une simulation de crise est à prévoir.

\*fête des mères 2024 :

Mme Monique Lacrouts se charge de l'achat d'une plante à offrir pour la fête des mères 2024.

\*Point travaux, journée citoyenne à prévoir :

Les travaux de rénovation de la cantine scolaire ont été réalisés lors de ces dernières vacances scolaires. Toutes les entreprises ont travaillé pour que le réfectoire soit opérationnel. Le reste des travaux de restauration de la mairie est en cours suivant le calendrier des mariages prévus à ce jour en 2024.

La pause de panneaux acoustiques à la salle de l'ACCA et la mise en peinture par les bénévoles de la chasse s'achèvent. La salle pourra être remise en location à partir du 15 mai prochain.

Les travaux d'électricité au foot sont finis. Une réception est prévue le 9 mai à 17h ainsi que le vernissage du mur de basket à l'occasion du tournoi des vétérans.

Au vu de l'implication actuelle des bénévoles sur la commune, la journée citoyenne sera prévue à l'automne.

\*Elections européennes 9 juin 2024 :

Le bureau de vote est mis en place avec 12 conseillers disponibles le 9 juin prochain.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux pour leur participation et lève la séance à 22h15.